

Sainte-Pétronille Projet d'assainissement des eaux usées – Situation au 16 Novembre 2020

Comme plusieurs ont pu le constater au cours des derniers jours, les travaux de préparation au projet d'assainissement des eaux usées sont commencés. La firme Arboriculture de Beauce procède actuellement à la coupe d'arbres affectés par le projet d'infrastructures. Ces interventions ont suscité des réactions et des questions sur différents aspects du projet.

Cet article tentera de répondre aux principales interrogations de citoyens du Village sur trois aspects particuliers:

- La pertinence du projet d'assainissement des eaux usées;
- La coupe des arbres;
- La décision de ne pas enfouir les fils dans le Village.

La pertinence :

Le projet d'assainissement des eaux usées dans le cœur du village est à l'étude par la municipalité depuis 2003. Le Ministère de l'Environnement (MELCC) nous a transmis un avis d'Infraction en 2017 qui nous imposait un délai avec la garantie de procéder de façon diligente.

Devant l'impossibilité d'obtenir la conformité sur une base individuelle, un projet communautaire a été retenu. Bien qu'il n'aurait pas été impossible pour certains propriétaires de se conformer, il aurait été difficile pour d'autres de procéder sans risque de contaminer la nappe phréatique.

La municipalité prend donc en charge ce projet qui permettra à plusieurs propriétaires du Village de se rendre conformes à la Loi. Il consiste en l'implantation d'un système de traitement des eaux usées qui comprend l'installation de conduites sanitaires sous la chaussée et un système de traitement (Bio-Nest ou Écoflo) sur le terrain de la Municipalité.

La planification des travaux s'échelonne de l'automne 2020 (coupe des arbres) à l'été 2022 (réaménagements paysagers). Le réseau planifié (Plans à 95%) desservira une centaine de propriétés au cœur du Village. Il s'étendra sur le périmètre suivant :

- Début: Au nord, 8452 Chemin Royal;
- Fin : Au sud, 8220 Chemin Royal;
- Plus : 2 et 3 Chemin de l'Église;
Rues Laflamme et Gagnon et
3 et 5 Rue du Quai.

La reconstruction des infrastructures et le déplacement de poteaux permettront aussi de :

- Revoir les conduites pluviales;
- Reconstruire la chaussée et les trottoirs;
- Améliorer la visibilité aux intersections.

Il n'y aura pas de route de contournement. La circulation automobile sera dirigée à partir de l'entrée de l'Île.

Le MTQ et le MAMH participent techniquement et financièrement au projet. Mais c'est la municipalité qui est le maître d'œuvre et qui bénéficie des programmes d'infrastructures.

Le coût net du réseau d'assainissement des eaux usées (Coût total – Aides gouvernementales) sera réparti entre les utilisateurs desservis. La faible proportion liée aux bâtiments et infrastructures publics sera répartie à l'ensemble des propriétaires de la Municipalité.

Le moyen de communication pour présenter le projet d'ensemble et les coûts associés sera adapté aux normes sanitaires du moment. On privilégie les séances publiques de consultation en présentiel ou en vidéo-conférence même si la consultation individuelle pour la coupe d'arbres a bien répondu aux attentes.

La coupe des arbres :

Malgré notre attachement à la canopée du Village, la coupe de certains arbres était incontournable. Au-delà des exigences de la CNESST pour le creusage de tranchées nécessaires à l'enfouissement des canalisations, le déplacement des poteaux, l'élargissement de la chaussée et des trottoirs ainsi que l'amélioration de la visibilité aux carrefours nécessitent de sacrifier des arbres matures.

Cette démarche, planifiée depuis quelques mois, a nécessité l'engagement d'une firme spécialisée (Écogénie) pour caractériser l'ensemble des arbres compris dans l'emprise de 3,5 mètres des travaux. Les arbres avec une sensibilité importante aux impacts des travaux ont été abattus. Ceux avec une sensibilité modérée seront protégés par des caissons lors des travaux d'excavation. Ceux avec une sensibilité moindre seront conservés avec des mesures de protection générales.

La communication avec les citoyens concernés s'est faite par courrier recommandé pour la transmission des documents et un suivi individuel (courriel, téléphone et parfois sur les sites) pour répondre aux questions, proposer un plan de reboisement et obtenir les ententes signées.

Parallèlement au travail de la firme, une demande d'autorisation de coupe d'arbres a été adressée au MCC. Le certificat d'autorisation a été obtenu suite au dépôt d'une modélisation avant/après de l'impact sur le paysage de certains secteurs du tracé.

La coupe de la majorité des arbres ciblés a débuté le 26 octobre 2020 et s'est terminée le 6 novembre 2020. Un plan de reboisement sera réalisé à l'été 2022 à la fin des travaux de raccordement.

L'enfouissement des fils :

La chute des feuilles et la coupe des arbres réalisées au cours des dernières semaines ont fait apparaître les fils. Le secteur le plus apparent est à l'intersection du Chemin Royal et la Rue Horatio-Walker où l'enchevêtrement des fils limite la perspective sur le fleuve et la capitale.

Il n'en fallait pas plus pour ramener le sujet sur la place publique. Un mouvement citoyen réclame la révision du dossier et son intégration au projet d'assainissement des eaux usées planifié pour 2021.

Rappelons que le projet d'enfouissement des fils évalué en 2012 répondait à une souhait de plusieurs citoyens et élus. Il couvrait une portion de 800 mètres comprise entre le Manoir Gourdeau et la Rue du Quai. La firme d'ingénieurs DESSAU, Hydro-Qc, Bell, Videotron, Infrastructel et le MTQ avaient été sollicités pour réunir les informations techniques et financières. Après discussion et analyse, le Conseil municipal avait exprimé son refus au projet dans la résolution 2012-164 entérinée le 5 novembre 2012.

Le caucus du Conseil municipal a eu l'occasion de réviser sa position en 2018 et en novembre 2020. Il a été convenu unanimement de ne pas donner suite à cette demande. Au-delà du délai nécessaire pour la mise à jour des données sur l'enfouissement des fils et de l'ultimatum du Ministère de l'Environnement, les arguments soulevés en 2012 demeurent toujours valables :

- La répartition du coût net du projet d'enfouissement des fils à l'ensemble des propriétaires de la Municipalité (1 030 477\$ estimé en 2012) a grandement influencé la décision;
- Les coûts supplémentaires de raccord pour les propriétaires concernés;
- Le coût de l'ajout de lampadaires pour l'éclairage des rues;
- L'amélioration significative du paysage dans le secteur de la Côte chez Blais et
- L'influence limitée sur la réduction des pannes d'électricité.

Tous nos efforts se concentrent maintenant à compléter les plans et devis, organiser une séance publique d'informations en début 2021, aller en appel d'offres au printemps et réaliser les travaux à l'été.

La vie dans le Village sera certainement perturbée au cours des prochains mois mais c'est le prix à payer pour des infrastructures sanitaires dignes d'une Municipalité résolument orientée vers le XXI^{ème} siècle.



Harold Noël, maire
Jean Côté, conseiller responsable des infrastructures et
Membres du Conseil municipal

C'est reparti !

Le quatrième Concours d'art public de Sainte-Pétronille est maintenant en marche : quatre inscriptions nous sont parvenues d'artistes de l'île d'Orléans. Il s'agira cette fois de concevoir une œuvre signalant l'entrée principale du Bois de l'église et de son sentier pédestre.

À la mi-janvier, un jury déterminera la proposition la plus inspirante et répondant le mieux aux critères précédemment fixés : 1) la qualité artistique du projet et son originalité; 2) la qualité de l'intégration de l'œuvre au lieu qui la recevra et sa durabilité; 3) la faisabilité du projet aux points de vue technique, sécuritaire et financier.

La proposition victorieuse sera proclamée début février et sa mise en place se fera fin juin, pour une inauguration vers la mi-juillet.

L'art, notre compagnon de route

L'œuvre à venir, quatrième de la série, s'inscrira dans un parcours, depuis le Centre communautaire jusqu'à la Place de l'église, en passant par la mairie.

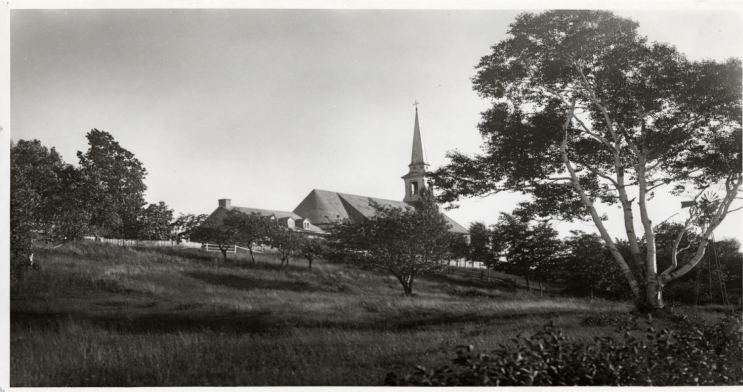
2015 - Avec son envol d'oies depuis les battures de l'île d'Orléans, *En rythme*, de Violette Goulet et Philippe Pallafray, souligne l'appartenance au groupe, la solidarité dans l'effort, le partage de la gouverne durant le long périple à venir.

2016 - Avec ses piliers, cordages et voile, *Jonctions*, de Bernard Hamel, évoque le célèbre quai Bowen. Longtemps point d'ancrage entre Québec et l'île d'Orléans, il fut tout à la fois lieu d'échanges, d'effusions, d'évasion.

2018 - *Gens du bout de l'île*, de Louise Lasnier et Paule Laperrière, rend hommage à tous ces gens qui ont façonné l'histoire de notre village : en y passant, y bâtissant maison, y gagnant leur vie, y séjournant à la belle saison, sans oublier ceux qui viennent et viendront s'y installer.

On le voit, le langage de l'art est multiple. Il chuchote, il évoque, il enseigne, il enchante. Il est parfois aussi un clin d'œil. C'est un précieux compagnon, trop souvent ignoré.

Le responsable du Concours,
Robert Martel



Précision

Lors de la parution de l'édition d'octobre 2020, sous le thème « *Il y a 150 ans cet automne* », la référence à la photographie centenaire a été malheureusement omise. Il s'agit de la ***Photo centenaire (1920) du bâtiment patrimonial, désormais dissimulé derrière le Bois de l'église.***

(BAHQ P600,S6,D5,P999.jpg)

L'action bénévole à Sainte-Pétronille et l'implication communautaire

Au début décembre, traditionnellement chaque année, la Municipalité a coutume de remercier ses bénévoles en les conviant à une fête de la reconnaissance où se retrouvent les membres du Conseil municipal et des gens qui contribuent directement au bon déroulement de notre vie municipale.

À cette occasion - et ce depuis 9 ans -, j'ai ajouté au programme un hommage spécial à un ou deux bénévoles qui se sont démarqués de façon exemplaire par leurs gestes, présents ou passés, destinés à assurer le mieux-être de notre communauté. Ces dernières années, j'ai également, invité nos nouveaux arrivants à se joindre à nous lors de cette réunion festive, afin de les faire connaître plus rapidement à la communauté active de Sainte-Pétronille et ainsi leur offrir l'occasion de s'y intégrer plus rapidement.

Comme malheureusement, cette année, il est impossible d'organiser et de tenir cette fête pour des raisons bien évidentes, en guise de remplacement nous présenterons publiquement nos bénévoles par l'intermédiaire de cette édition du *Beau Lieu*, pour vous faire connaître leur engagement et leur champ d'action au service de notre communauté.

Chaque année, lors des présentations d'ouverture de la fête, monsieur le Maire et moi-même insistons sur le fait que l'action et l'engagement bénévoles, dans toutes les sphères de la société tout autant que dans notre propre communauté, sont essentiels à sa survie, non seulement sous l'angle socio-économique, mais pour le développement des valeurs élémentaires de compassion et d'entraide. En cette année marquée par l'épreuve collective que nous vivons, nos bénévoles ont largement contribué, en efforts et en temps, au bien-être communautaire dans tous les domaines.

Nos bénévoles « habituels »

J'aimerais saluer, en particulier, tous les bénévoles qui, au cours de l'année et malgré tout, ont réussi à assurer un service presque continu à notre population. Un immense merci à Yvon Beaulieu, responsable de la bibliothèque, et à sa formidable équipe : Noëlline Tardif, Katherine Tremblay, Gilles Gallichan, Lyne Sénéchal, Yvon Pageau, Lise Paquet, Lucie Lambert, Marie Blais, Violette Goulet, David Bernier, Mélina Hamel et Lyne Gosselin.

Côté artistique et culturel, j'adresse encore une fois nos plus sincères remerciements au groupe des artistes du Collectif de Sainte-Pétronille qui ont donné temps et énergie pour agrémenter le Boisé de l'église de leurs œuvres durant tout l'été et jusqu'à la mi-octobre : ils en ont fait un endroit de véritable sérénité et de repos dans un monde de mouvement et d'agitation perpétuels. Merci donc à Philippe Pallafroy, Anne-Yvonne Jouan, Christine Vallée, Claude Dubé, Violette Goulet, Josée Beaugard et Louise Lasnier.

Le Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.), qui se consacre à l'étude et à l'élaboration de la réglementation municipale ainsi qu'aux demandes de dérogation des citoyens, repose en grande partie sur des bénévoles qui proposent ensuite au Conseil l'approbation ou la désapprobation finale des diverses demandes. Un merci à Judith Simard, Judith Dunn, Chantal Gingras, ainsi qu'à Chantal Blouin qui s'est jointe dernièrement à ce groupe méritant.

Je m'en voudrais de passer sous silence les bénévoles de Sainte-Pétronille qui, dès le tout début de la pandémie, ont répondu à notre appel et se sont empressés de porter secours aux concitoyens que leur âge confine à leur résidence et qui ne peuvent se déplacer à l'épicerie, alors que les services de livraison sont souvent débordés. Pour respecter leur demande de stricte confidentialité, je ne dévoilerai pas leurs noms, mais je leur dis un merci très sincère pour une cause que je défends depuis très longtemps.

Monsieur Robert Martel fait partie de la légende urbaine, lui qui avec quelques autres personnes est une source de fraîcheur pour l'embellissement du village et a une vision à long terme de la vie communautaire. Un merci également s'adresse à monsieur Irénée Patoine qui, à titre de citoyen du village, a participé aux consultations et études sur l'avenir du golf et sur l'aide que nous pouvions y apporter. Une reconnaissance particulière s'adresse à Maurice Châtigny, toujours disponible pour prêter main-forte afin d'assister les employés municipaux ou pour différentes activités communautaires.

Un bénévole d'exception

Pour couronner ces remerciements, je me dois de ne pas passer sous silence l'insigne action bénévole de cet employé municipal qui célèbre ses 25 ans de dévouement exceptionnel au service de notre communauté. Pour celles et ceux qui ne le connaissent que peu, Dany Laflamme possède une qualité extraordinaire qui le caractérise très bien : un cœur d'or sous une carapace de Viking !

Ses actions bénévoles au service de la municipalité vont bien au-delà des attentes et de sa définition de tâches : croyez-moi, pour le côtoyer presque tous les jours. Combien de fois n'ai-je pas été témoin de son implication bénévole, notamment lors de la populaire fête de l'Halloween au bout de l'île, de son aide dans la marche de la Fondation du rein organisée ici par Jean Fiset? Combien d'entre nous ne l'auront surpris, les fins de semaine ou dans ses temps libres, à sillonner le village pour s'assurer que tout est en ordre? Ou bien, par exemple, à concevoir et fabriquer, dans le garage municipal, ces deux dépôts originaux destinés, les mois d'été, à l'échange de livres, l'un au quai et l'autre à la mairie?

Autant d'exemples de sa générosité et de son attachement à sa communauté. Pour cette implication, Daniel Laflamme - notre « Dany » - mérite un bon coup de chapeau car, depuis vingt-cinq années, il est beaucoup plus qu'un employé municipal; un citoyen de cœur dévoué à sa communauté.

Pour terminer, en mon nom et au nom du Conseil municipal, je tiens à remercier sincèrement toutes ces personnes pour leur générosité, en vous rappelant, chers concitoyens, que vous pouvez vous aussi vous impliquer pour le mieux-être de votre communauté, sans nécessairement faire partie du Conseil municipal.

Yves-André Beaulé,

Conseiller responsable de la fête des bénévoles et des activités communautaires, ainsi que de la politique des familles et des aînés et du Boisé de l'église (MADA).

Un prix prestigieux pour l'un des nôtres

« Québec met en lumière celles et ceux qui voient grand pour notre société. » C'est sous ce titre que le Gouvernement du Québec vient de dévoiler les noms des récipiendaires des PRIX DU QUÉBEC en culture et en science. Au nombre de ces derniers figure notre concitoyen Claude Dubé à qui l'on a décerné le Prix du Patrimoine Gérard-Morisset, la plus haute distinction décernée par le gouvernement

Voilà qui couronne la carrière riche et diversifiée de ce professeur de l'Université Laval en architecture et en aménagement du territoire. Ce qui l'aura incité, au fil des ans, à œuvrer à la création d'organismes comme la Fondation Rues principales, le Réseau Villes et Villages d'art et de patrimoine. Sans compter celle des Économusées, dont l'éclatant succès populaire s'est répandu outre-Atlantique.

Autant d'institutions faisant désormais partie de notre vie collective, autant d'instruments précieux pour nous aider à créer des espaces de vie communautaire plus humains, plus conviviaux et plus respectueux de notre environnement. En même temps qu'un souci appuyé de la protection et de la mise en valeur de notre patrimoine bâti, si honteusement négligé.

Robert Martel

EN VRAC...

ABRIS TEMPORAIRES

Vous avez peut-être procédé à l'installation de vos abris temporaires. Rappelons que la partie antérieure de tout abris d'hiver doit être installée à une distance minimale de 5 pieds (1.52 m) à l'intérieur des limites du terrain sur lequel il est érigé. Notez bien que l'installation de vos abris ne doit pas se faire avant le 15 octobre et ils doivent être enlevés avant le 1^{er} mai.

MAIRIE NON-ACCESSIBLE JUSQU'AU 23 NOVEMBRE 2020

À la suite de la conférence de presse du gouvernement le 26 octobre 2020 prolongeant les mesures actuellement en vigueur en zone rouge, prendre note les bureaux de la municipalité seront fermés au public jusqu'au **23 novembre 2020**.

Pour tout service offert par la mairie, veuillez communiquer au **418-828-2270** ou par courriel au info@stepetronille.com.

POUR PUBLIER UN ARTICLE

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (jflabbe@stepetronille.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **11 décembre 2020**.

Nouvelles de la bibliothèque *La Ressource* de Sainte-Pétronille

Coup de cœur de nos lecteurs

Un jour viendra couleur orange, de Grégoire Delancourt

Nouveautés et suggestions de lecture

Pauline Marois: au-delà du pouvoir, d'Élyse-Andrée Héroux

Enlèvement, de Daniel Lessard

Wuhan, ville close, de Fang Fang

Ces audacieuses qui ont façonné le Québec: 60 portraits de femmes entêtées, de Louis-Philippe Messier et de Gilles Proulx

Manger local!: recettes et techniques de conservation pour suivre le rythme des saisons, de Julie Aubé

C'est arrivé la nuit, de Marc Levy

Mon (jeune) amour français, de Josée Blanchette

Un viol ordinaire, de Janette Bertrand

Le consentement, de Vanessa Springora

La mariée de corail, de Roxanne Bouchard

Ce que savait la nuit, de Arnaldur Indridason

Faire les sucres, de Fanny Britt

Yoga d'Emmanuel Carrère

Pardonnez-nous Seigneur, de Michel Monette

Littérature jeunesse

Sais-tu pourquoi ? L'encyclopédie de l'espace

Sais-tu pourquoi ? L'encyclopédie des dinosaures

Mon premier abécédaire à toucher

Le livre des odeurs qui puent

Animaux du Québec

Mon premier livre des odeurs et des couleurs.



Merci

Nous remercions madame Johanne Mongeau qui a offert à la bibliothèque une collection d'ouvrages sélectionnés en 2020 pour le Prix de création littéraire de la Ville de Québec.

On y retrouve entre autres : *La résilience des corps*, de Marie-Ève Muller; *La vie au-dehors*, de Geneviève Boudreau; *Shuni*, de Naomi Fontaine; *Être ou n'être pas*, de Jean Désy; *Histoires naturelles*, de Jean Provencher; *La maltraitante des enfants en Occident*, de Jean Labbé; *L'ogre et l'enfant*, de Magali Laurent; *L'Ombre du Shinobi*, de Valérie Harvey; *Ma vie de gâteau*, sec de Elizabeth Baril-Lessard.

Nous remercions également madame Christine Michaud pour le don d'ouvrages récents.

Nous vous rappelons que la Bibliothèque se réserve le droit de refuser désormais les dons de livres qui ne répondent pas à notre politique de développement des collections. Les contraintes de la pandémie nous ont empêché cet été d'ouvrir nos boîtes à livres réparties dans les lieux fréquentés de notre village ou d'organiser une braderie populaire comme les années passées. Comme nous n'avons pas d'espace suffisant pour entreposer les livres, il nous est souvent impossible d'accepter tous vos dons.

Règlements

En raison du virus de la Covid-19 toujours présent dans notre région, nous maintenons les règlements en vigueur limitant l'accès à la bibliothèque qui demeure cependant ouverte aux heures habituelles. Consultez notre catalogue en ligne pour planifier votre consultation et, si possible, réservez vos titres préférés.

Rotation

Avec la rotation d'automne nous avons reçu des centaines de nouveaux titres intégrés à nos rayons. Dans la chronique de décembre nous vous en signalerons une sélection des meilleurs titres.

Bénévoles

La Bibliothèque fait toujours appel à de nouveaux bénévoles pour assurer son fonctionnement. Le travail s'effectue en toute sécurité et en conformité avec les exigences de la Santé publique. L'équipe est accueillante et dynamique et le travail ne demande que

Village de Sainte-Pétronille
Portrait de la situation financière
Au 31 octobre 2020

Revenus	Budget 2020	Réal
Taxes	1 186 927	1 140 126
Autres revenus de sources locales	60 110	66 582
Transferts	9 110	9 096
Surplus - Équilibre budgétaire	73 773	0
Investissements	669 700	257 265
Total	1 999 620	1 473 069

Dépenses	Budget 2020	Réal
Conseil municipal	65 429	51 517
Application de la loi	500	0
Gestion financière et administrative	400 626	339 158
Greffe	10 400	0
Évaluation	20 750	3 744
Sécurité publique	265 866	268 791
Transport	286 397	236 994
Hygiène du milieu	96 740	77 315
Aménagement et urbanisme	46 600	64 954
Loisirs	92 912	43 878
Contribution du budget - act. Investissement	43 700	0
Investissements	669 700	524 652
Total	1 999 620	1 611 003

Comparatif 2019

Revenus	Budget 2019	Réel
Taxes	1 173 848	1 159 346
Autres revenus de sources locales	59 970	54 920
Transferts inconditionnels	540 000	0
Appropriation - Surplus	354 852	0
Total	2 128 670	1 214 266

Dépenses	Budget 2019	Réel
Conseil municipal	63 596	50 947
Application de la loi	500	0
Gestion financière et administrative	367 684	315 038
Greffé	10 400	0
Évaluation	29 800	6 524
Sécurité publique	258 850	240 537
Transport	252 552	226 638
Hygiène du milieu	101 300	99 362
Aménagement et urbanisme	160 500	33 761
Loisirs	84 438	53 472
Fonds d'investissement	799 050	313 012
Total	2 128 670	1 339 291